

MAIRIE DE SAINT-LEONARD
(Seine Maritime)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Article L2121-10 du C.G.C.T.)

La prochaine réunion se tiendra à la salle Henri Lambert le **mercredi 09 décembre à 20 heures**

ORDRE DU JOUR :

1. Avancements de grade
2. Réorganisation des services techniques
3. Autorisation de recruter un contractuel sur poste permanent
4. Décision modificative n°2
5. Tarifs 2021 applicables aux concessions du cimetière
6. Ouvertures dominicales
7. Rapport d'activités 2019 de la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral
8. Questions diverses

En mairie, le 03 décembre 2020

Le Maire,



Bernard HOGUET